


DATE	PROGRAMME
<p>LE 1^{ER} NOVEMBRE 2023 De 13 h à 16 h 30</p>	<p>13 h Mot de bienvenue</p>
<p>LIEU</p> <p>HÔTEL L'OIE DES NEIGES (anciennement L'Oiselière) 165 A, route du Président-Kennedy Lévis (QC) G6V 6E2</p>	<p>13 h 05 CONFÉRENCE INTERACTIVE Tirer profit des meilleures pratiques en matière de gouvernance <i>Animation : Lisane Dostie, LL.B., Médiateur Acc., ASC, Adm.A.</i></p>
<p>TARIFS et INSCRIPTION</p> <p>MEMBRE: 199 \$ plus taxes (TPS : 9,95 \$ + TVQ : 19,85 \$ = 228,80 \$) INSCRIPTION MEMBRE</p> <p>NON-MEMBRE : 299 \$ plus taxes (TPS : 14,95 \$ + TVQ 29,83 \$ = 343,78 \$) INSCRIPTION NON-MEMBRE</p>	<p> Lisane est présidente d'ISALégal, un cabinet spécialisé en Gouvernance, Stratégies de carrière et Formation. Après avoir passé plus de 15 ans en entreprises publiques comme avocate et dirigeante, elle a fondé ISALégal afin d'accompagner les conseils d'administration, les dirigeants et les professionnels dans leur quête de nouveaux défis.</p> <p>Les thématiques suivantes seront abordées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en contexte du rôle du secrétaire général (SG) • Prendre SA place comme SG : Rôle stratégique du secrétaire corporatif – l'importance du <i>Trio Fantastique</i> dans la mise en place d'un CA stratégique : président de CA, DG et Secrétaire • Rôle du SG dans la planification de la relève au CA et le processus de recrutement des administrateurs • Rôle du CA et des comités – comment aller au-delà du <i>Rubber Stamping</i> • Échange sur quelques meilleures pratiques pour optimiser les réunions de CA • Mini analyse de cas – inspiré par le sondage envoyé et partagé avant la formation • Volet humain – gestion des personnalités difficiles et des administrateurs indisciplinés... Trucs et astuces pour tirer votre épingle du jeu... en douceur!
<p>MODALITÉS D'ANNULATION</p> <p>Le remboursement du coût d'inscription sera accordé à la réception d'un avis écrit à l'ACCQ transmis par courriel à info@accq.qc.ca cinq (5) jours ouvrables avant le début de l'activité. Dans le cas d'une annulation reçue par courriel après ce délai, le remboursement du coût d'inscription moins des frais administratifs de 50 \$ sera accordé au participant. Si le participant ne peut se conformer à cette politique d'annulation, l'Association se verra dans l'obligation de lui facturer la totalité des frais d'inscription. La substitution de participant est acceptée.</p> <p>L'Association se réserve le droit d'annuler l'activité advenant un nombre insuffisant d'inscriptions. Les personnes inscrites seront alors remboursées.</p>	<p>14 h 45 Pause</p> <p>15 h Reprise de la formation</p> <p>16 h 30 Fin de l'activité</p>